Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 9 (1907)

Heft: 4

Artikel: Le Temple Gallo-Romain de la "Grange du Dîme" à Avenches

Autor: Cart, William

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-158401

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Temple Gallo-Romain de la «Grange du Dîme« à Avenches.

Par *William Cart.*

Les fouilles de l'Association *Pro Aventico* exécutées pendant les deux derniers hivers ont eu un retentissement inaccoutumé. A plusieurs reprises les journaux en ont porté les résultats, encore tout provisoires, jusque dans la Suisse allemande et au delà du Rhin. Le public a paru s'y intéresser plus que d'habitude, et avec raison, car ces travaux ont été fructueux et ont amené des découvertes qu'il n'est pas trop ambitieux de qualifier de considérables. Les lecteurs de l'*Anzeiger* s'attendent évidemment à être informés, avec quelques détails, de ce qui a été mis au jour et étudié. C'est ce que nous nous efforcerons de faire dans les pages qui suivent.

Quand le comité intercantonal décida, en octobre 1905, de fouiller le terrain formant l'extrémité SE du parchet appelé „Derrière la Tour", situé en face de la „Grange du Dîme", le long de la grande route de Morat (propriétés de MM. Doleyres-Bessat et Delessert), il fut guidé non seulement par le désir de retrouver si possible les restes de la chapelle consacrée à Saint-Symphorien, mais aussi par la conviction que cet emplacement n'avait pas encore été sérieusement exploré, malgré tous les bouleversements dont il a été l'objet.

M. Maxime Reymond avait établi, appuyé sur de nombreux documents [1]), que la chapelle de Saint-Symphorien, fondée par l'évêque Marius, se trouvait „à la hauteur de la Grange du Dîme". Il y avait donc intérêt à rechercher s'il restait quelque chose de ce sanctuaire, important dans l'histoire religieuse du „vieux bourg" d'Avenches.

D'autre part on pouvait espérer que le terrain en question, placé non loin de l'amphithéâtre, non loin du Forum, donc dans un des quartiers brillants d'Aventicum, contenait encore quelques vestiges des splendeurs passées.

Les fouilles.

Les fouilles commencèrent le 4 décembre 1905, comme d'habitude sous la surveillance de notre fidèle contrôleur, M. Auguste Rosset. Les tranchées creusées les premiers jours ne donnèrent que peu de satisfaction: quelques vestiges de maçonneries, des pierres provenant de murs détruits, des débris de poteries, un denier de Sévère Alexandre (n° 1812; 30); en somme, rien de valeur. Les esprits

[1]) *Pages d'histoire aventicienne* (1905) p. 34 et suiv.

timorés se demandaient déjà si l'on n'avait pas fait fausse route, lorsque le 15 décembre au soir une découverte vint ranimer les courages défaillants. C'était, gisant dans un monceau de débris de marbres, une pièce en bronze, dorée sur une de ses faces, haute d'environ 0^m95 à 1 m., large à sa base de 0^m45 à 0^m50 (fig. 67). Elle se compose de quatre volutes élégantes, ajourées dans une plaque de métal de 1 à 2 cm d'épaisseur. Partant d'une base commune, les volutes se superposent; la première est horizontale, les suivantes se redressent et leurs tiges forment avec la base un angle de plus en plus aigu. Des restes de soudure montrent clairement qu'une autre pièce de bronze semblable devait être attenante à la nôtre, à angle droit. L'architecte du *Pro Aventico*, M. Th. van Muyden, reconnut immédiatement que cet ornement, unique dans son genre à Avenches, n'était autre chose que l'acrotère d'angle d'un édifice.[1])

67. Acrotère en bronze doré.
Hauteur de l'original: 0^m95 – 1 m.

On voit l'importance de cette trouvaille. Nous étions, sans qu'aucun doute pût subsister, dans le voisinage d'une construction de marque. Les acrotères, on le sait, sont les ornements qui couronnent les stèles funéraires, les extrémités et les sommets des frontons. Ils peuvent avoir les formes les plus diverses. Dans les grands temples, des statues de divinités ou d'animaux fantastiques sont employées comme acrotères; souvent ce sont des trépieds, des palmes. La forme de notre acrotère, en demi-palme, indique suffisamment qu'il ne pouvait pas avoir été placé ailleurs qu'à un angle; ses proportions prouvent que l'édifice auquel il appartenait ne devait pas être de très grandes dimensions. C'était déjà un point acquis.

Dès lors, malgré le temps affreux et le froid pénétrant, les fouilles furent continuées avec ardeur, et les découvertes intéressantes se suivirent coup sur coup. Ce fut d'abord un mur, extraordinairement solide, de l'épaisseur de 1^m20, allant du SO au NE sur une étendue de 21 m, tout près de la route, et se continuant jusque sous le trottoir actuel. Puis, à l'extrémité occidentale de ce mur, à la profondeur d'environ 1^m50, un amas énorme de grosses pièces d'architecture, de style corinthien, en calcaire jaunâtre: fragments de

[1]) Un acrotère très semblable, mais en pierre, a été trouvé dans les fouilles de Saint-Pierre, à Genève, et publié par Emile Dunant dans l'*Anzeiger*, 1898 t. VIII, p. 14.

corniches, d'architrave et de frise, de colonnes engagées; puis des débris de statues en marbre blanc, très mutilées; une foule de menus morceaux de marbre, de porphyre rouge, de serpentine, de bronze; enfin, en plusieurs fragments, un grand relief, représentant une tête de jeune homme, vue de face, encadrée de feuillages. Maintenant, nous pouvions affirmer que nous étions en présence d'un temple. Il s'agissait d'en établir le plan (Planche XX).

Le problème était intéressant au premier chef, car, si l'on réussissait à le résoudre, ce serait le premier temple à Avenches dont on aurait à la fois exactement la position et les dimensions. Il y avait un temple *au Perruet* [1]; il y en avait plusieurs près du Cigognier: c'est un fait connu depuis longtemps et les corniches trouvées près de là en font foi. Cependant il n'a pas été possible, jusqu'ici, d'en déterminer l'emplacement avec quelque exactitude. Mais cette fois nous nous trouvions sur les ruines d'un temple, c'était certain. En revanche, si cette tâche était attrayante, elle n'était pas aisée, puisque les travaux étaient arrêtés tout net par la route de Berne. On put cependant constater que le premier mur découvert formait le côté N d'une construction qui s'étendait, sous la route actuelle, jusque dans la propriété dite „la Grange du Dîme" (appartenant à MM. Borcard et Ryser) et dans celle de M. Fornerod-Bessat. Les deux angles droits au NO et au NE étaient encore bien conservés et montraient que les deux murs allant vers le Sud avaient l'épaisseur de 2^{m} 10. Le mur occidental, grâce à l'obligeante autorisation des propriétaires, put être retrouvé entre la maison Borcard et la maison Fornerod, à $1^{m}80$ de profondeur. Il mesurait une longueur de 20 m. Là aussi il y avait sous le sol de nombreux fragments d'architecture. Le mur sud du bâtiment gît sous la „Grange du Dîme", de sorte qu'il n'est pas question de le rechercher. En revanche, entre cette maison et la route, on découvrit un angle de mur, reste d'un édifice situé au milieu de l'enceinte carrée. La paroi orientale de ce nouveau mur était à 14 m de la façade extérieure du mur d'enceinte occidental, exactement reconnu; l'angle était renforcé au S et à l'E par un gros massif de maçonnerie; les murs qui formaient cet angle devaient donc se prolonger sous la route au N et à l'O.

On n'en pouvait plus douter; dans l'enceinte de forme à peu près carrée (20 m × 21 m) se trouvait un autre bâtiment, recouvert par la route de Berne actuelle.

C'est ce bâtiment qui à été recherché du 22 au 29 novembre 1906. Les autorités compétentes mirent la plus grande obligeance à nous faciliter les fouilles. Elles ne furent pas aisées. Il s'agissait d'ouvrir une route dure, récemment empierrée au rouleau compresseur, et goudronnée. Il fallait se hâter, afin de ne pas entraver trop longtemps la circulation, vu que ce tronçon de la route de Berne était alors le chemin menant de la ville à la gare d'Avenches. [2] Enfin, le temps était aussi peu favorable que possible. Néanmoins les travaux

[1] E. Secretan, *Aventicum*, p. 67; Bulletin *Pro Aventico*, n° II, p. 34.

[2] Une route directe de la ville à la gare vient d'être construite tout récemment.

furent rapidement menés et terminés sans accident. Naturellement toutes les tranchées (trois dans la route, une devant la maison Ryser) durent être recomblées, le sol nivelé au plus vite; mais les maçonneries constatées ont été soigneusement mesurées et le plan dressé par M. Rosset, dont nous connaissons l'exactitude.

Les résultats de ces fouilles sous la route furent ceux qu'on pouvait espérer. Il ne s'est plus rencontré une seule pièce sculptée, mais, — et c'est bien autrement important, — le bâtiment recherché a été retrouvé; il était, lui aussi, de forme à peu près carrée, les côtés NS mesurant 8 m, les côtés EO 9 m; les murs ont environ 0m90 d'épaisseur; ils sont formés de bonne maçonnerie romaine, comme ceux de l'enceinte extérieure, si dure qu'il est presque impossible de les „sortir". Le mur N a été constaté en entier, les murs S et Ouest presque entièrement, en outre l'angle NE, de sorte que la position et les dimensions de l'édifice sont rigoureusement établies.

Nous avons donc un petit édifice, de forme à peu près carrée, situé au centre d'une enceinte de même forme. Disons-le tout de suite, cette disposition est spéciale aux temples gaulois [1]) de l'époque romaine. Ajoutons toutefois que l'ancien temple étrusque était aussi de plan carré. Mais il ne nous paraît pas possible d'admettre à Avenches, sous l'Empire, une tradition étrusque; c'est donc bien un type gallo-romain que nous avons devant nous.

Les trouvailles.

Nous avons rapidement mentionné les morceaux d'architecture mis au jour par les fouilles de l'hiver 1905—1906. Ils sont tous aujourd'hui au Musée d'Avenches; malheureusement le peu de place dont on y dispose n'a pas permis de les laisser réunis; ils sont répartis sur plusieurs emplacements, ce qui ne facilite pas l'examen attentif et comparatif dont ils sont dignes.

Commençons par ceux qui se trouvent actuellement sur la *Terrasse du Musée.*

Fragments de corniches d'entablement, de style romano-corinthien. (Nos 4402 à 4406; denticules 4483; à gauche, avant d'arriver à la marquise d'entrée.) Le morceau principal (no 4403, fig. 68) est placé dans sa position normale, mais beaucoup trop bas. Il ne faut pas oublier que la corniche était à la hauteur de 5 ou 6 m, de sorte que toutes ces sculptures, aujourd'hui au niveau de l'œil, étaient vues d'en bas, ce qui change complètement leur effet. Espérons qu'un jour un Mécène, né ou à naître, tiendra à honneur de doter Avenches du Musée que mérite notre *caput gentis.* Alors on pourra placer ces corniches, ainsi que les magnifiques morceaux provenant du Forum, dans la position et à la hauteur qui leur est due.

[1]) On sait que les temples romains ont régulièrement la forme d'un parallélogramme. Souvent, mais pas toujours, ils sont entourés d'une enceinte sacrée. C'est le cas du seul temple jusqu'ici bien constaté en Suisse, celui du Schönenbühl, à Augst. Voir la belle étude de M. Th. Burckhardt-Biedermann, *Anzeiger,* 1893, t. VII, p. 236.

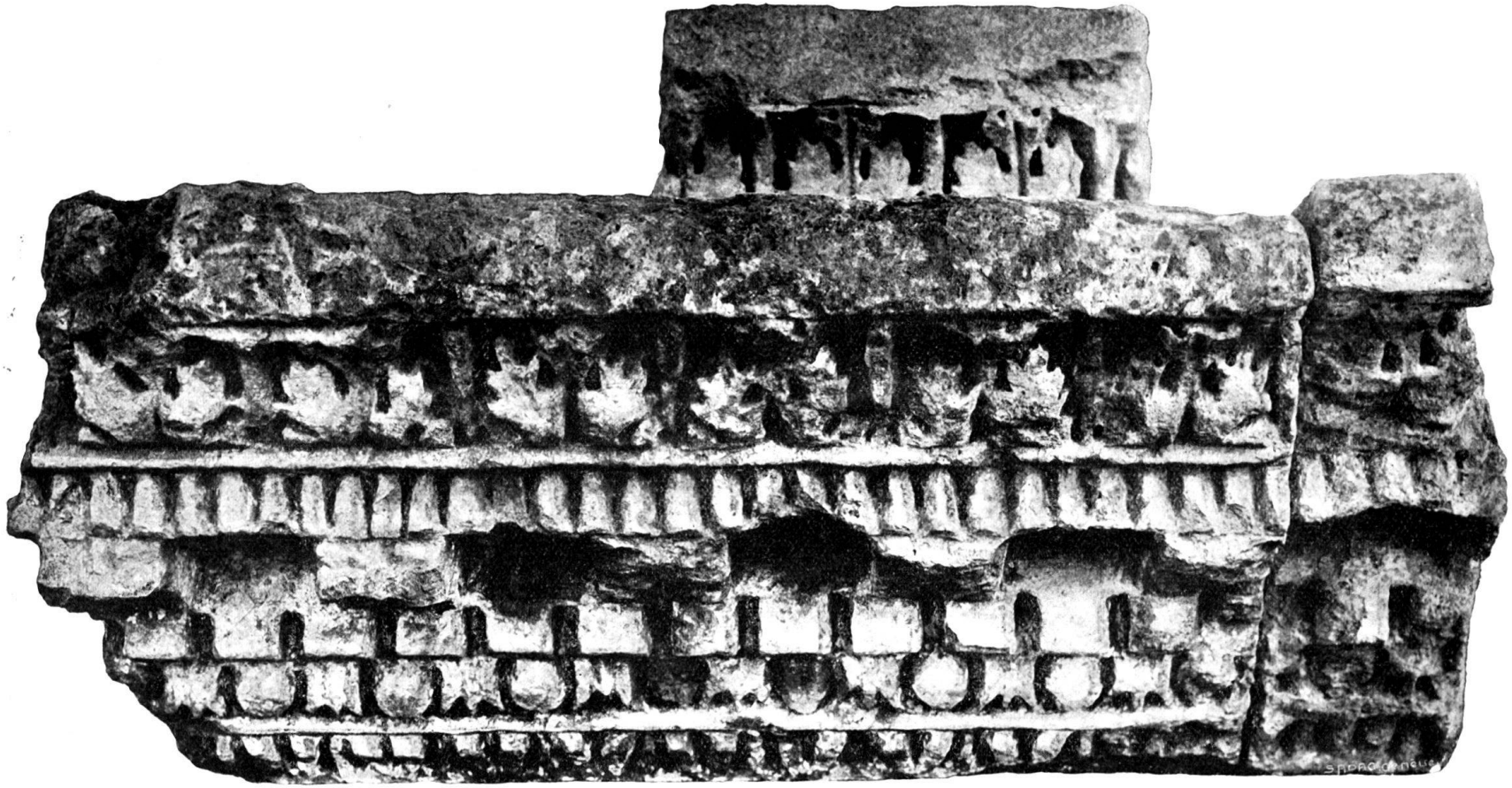

68. Avenches. Corniche du temple gallo-romain. – Fouilles 1905-1906. Hauteur de l'original: $0^{m}41$.

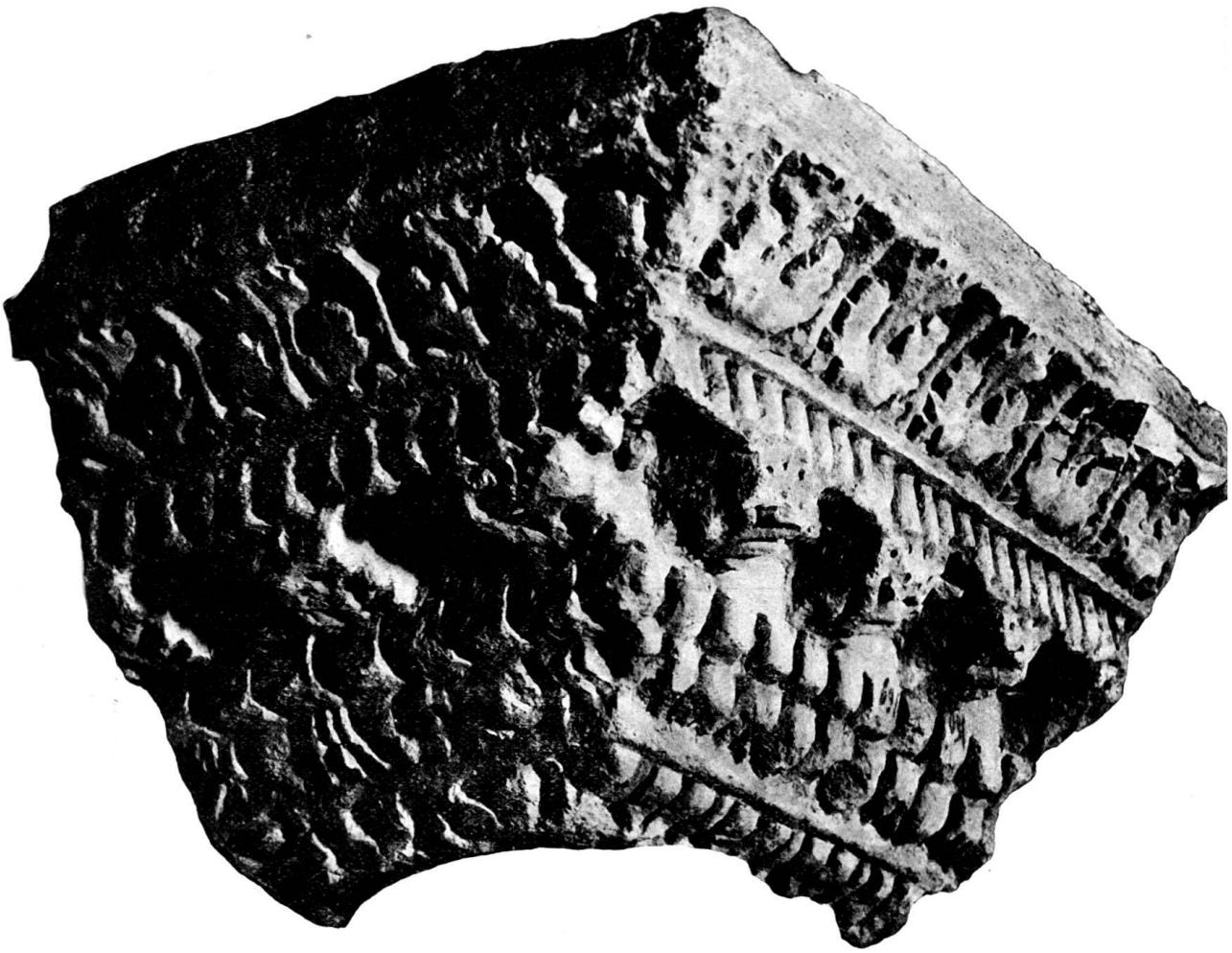

69. Angle de corniche. — Hauteur de l'original: $0^{m}41$.

Nos corniches présentent la série d'éléments ordinaires dans le style corinthien, où de nombreuses variantes sont d'ailleurs permises: rais de cœur, oves ou quarts de rond, denticules; puis viennent les modillons, faisant une saillie de 11 à 12 cm; entre les modillons, les caissons, larges de 10 à 11 cm, qui occupent les soffites, sont ornés de rosaces. En général, le haut du larmier est décoré d'ornements en forme d'écailles, de palmes ou de feuilles de roseaux. Ici il est agrémenté de baguettes en demi-cylindre qui ne sont nullement élégantes. Une large bande de feuilles d'acanthe, surmontée d'une plinthe en forte saillie, couronne le tout.

L'ensemble de la corniche mesure en hauteur 41 cm et fait une saillie de 44 cm, ce qui est assez conforme aux préceptes de Vitruve.[1])

Coin de médaillon, en relief, n° 4481.

Fragment de frise, n° 4482.

[1]) *De architectura* III, 5, 81. (ed V. Rose.)

Grosse rosace sculptée n° 4409, hauteur 43 cm.

Fragments de colonnes engagées; n°s 4396 à 4399, 4401. Le diamètre inférieur de ces colonnes devait être environ de 45 à 50 cm.

Pilastre d'angle (s. n.), gros bloc triangulaire aux coins un peu arrondis; cannelures sur trois faces.

Il est à remarquer que tous les débris de colonnes appartiennent à des colonnes dites *rudentées;* c'est à dire ont cette particularité que le creux des cannelures est rempli par une baguette demi-cylindrique assez forte pour arriver à peu près dans l'alignement des côtes qui séparent les cannelures. Cette disposition est fréquente dans l'architecture romaine, aussi bien en Italie que dans les provinces, pour la partie inférieure de colonnes, jusqu'au tiers de leur hauteur. Il est plus rare de la voir appliquée dans toute l'élévation du fût. Cependant le tronçon n° 4401 pourrait avoir été un sommet de colonne, le creux qu'on y remarque paraissant avoir été destiné à recevoir un tenon (fer, plomb, bois) pour y fixer le chapiteau. Sous le hangar du Musée on trouve aussi un sommet de colonne du même genre.[1]) Ce modèle de cannelures, qu'on ne saurait guère qualifier d'heureux, n'est d'ailleurs pas une nouveauté à Avenches. La presque totalité des colonnes qui y ont été découvertes présente ce même type.[2]) C'est aussi le cas à Augst. Sauf erreur, la cannelure classique n'est représentée au Musée de Avenches que par un seul exemplaire.

Vestibule du Musée (paroi de gauche). Tête de jeune femme (n° 4417), marbre d'une belle allure, malgré la cruelle mutilation. Hauteur: 30 cm.

Salle des marbres (rayon de gauche en entrant). Torse de jeune garçon n° 4115, bras cassé en dessous de l'épaule. Hauteur: 27 cm. Marbre blanc.

Torse de jeune garçon, marbre blanc, n° 4116, encore plus abîmé; hauteur: 23 cm.

Sous le hangar. Relief, n° 4367, trouvé en face de l'angle NO du temple, brisé en six fragments, mais reconstitué à peu près complètement (Planche XXI). Le centre du grand bloc quadrangulaire (hauteur: 1^m 24; largeur à la base: 1^m 70), est occupé par une tête de jeune homme imberbe, vue de face, encadrée d'un cercle d'astragales (hauteur: 0^m 52). Pas trace de coiffure. Les cheveux bouclés descendent sur le front, très bas; un peu au-dessus de l'œil se remarque une corne naissante, beaucoup plus visible du côté droit (de la tête) qu'à gauche. Les pupilles sont marquées en creux, la bouche très légèrement entr'ouverte, le menton a une fossette accentuée. Le trou un peu au-dessous de la racine du nez n'est évidemment qu'un accident.

---

[1]) Voyez aussi Durm, *Römische Architektur,* fig. 431, un exemplaire romain.

[2]) Une colonne de ce genre se voit sur notre fig. 71, à gauche du fragment de frise décrit plus bas.

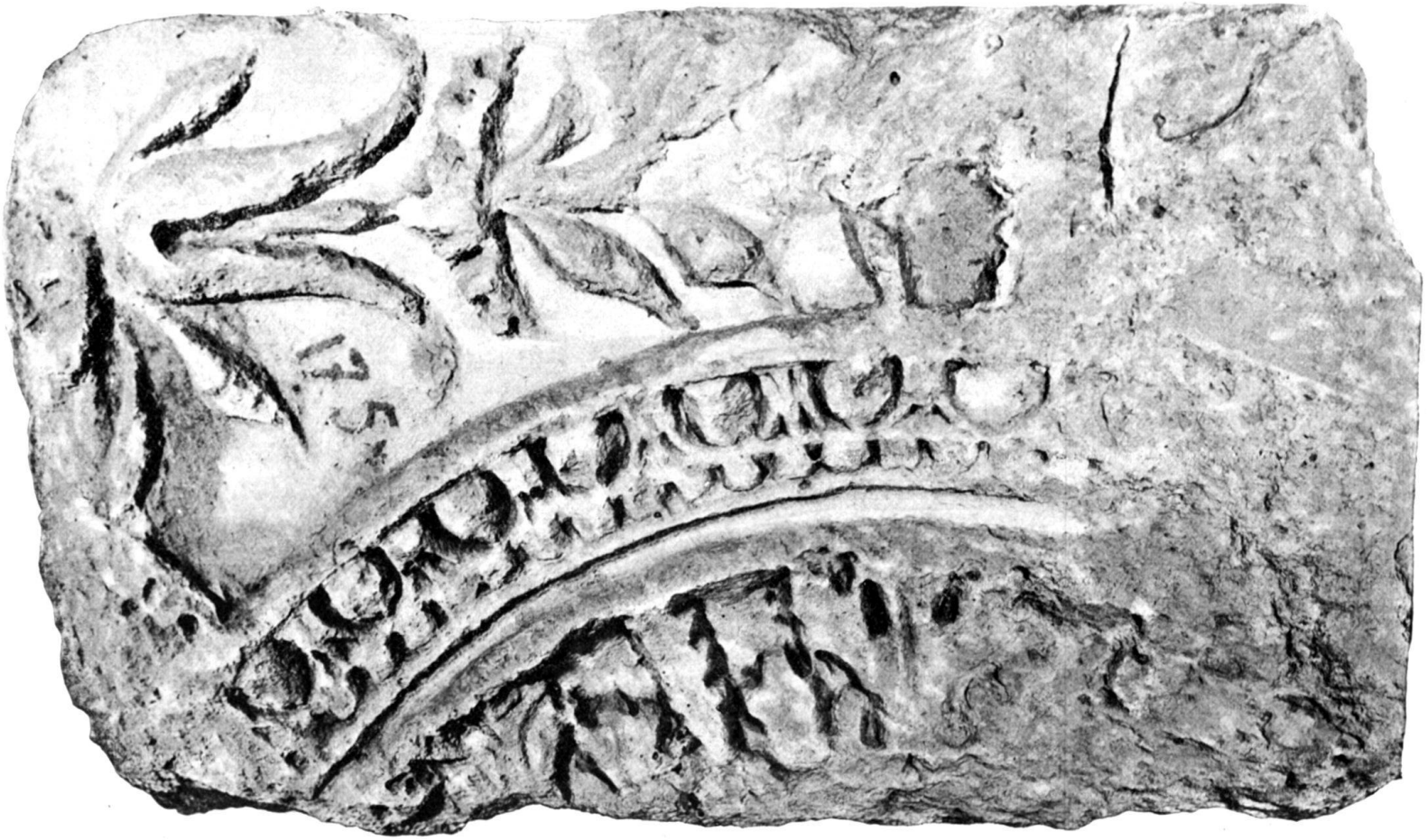

70. Fragment de relief. — Hauteur de l'original : 0m56 ; largeur : 0m90.

Le cordon d'astragales est encerclé d'une couronne de feuilles d'acanthe, celle-ci d'un nouveau cercle d'astragales. Un cadre d'oves et de rais de cœur (diamètre intérieur: $0^m 95$, diamètre extérieur: $1^m 16$) enserre le tout. Les écoinçons et les bords entre ce médaillon circulaire et les extrémités du bloc quadrangulaire sont ornés de feuilles d'acanthe, d'enroulements et de fleurs qui ne manquent pas d'élégance. Le travail en est très supérieur à celui de la figure centrale. Evidemment, la sculpture grossière de cette tête était calculée pour être vue de loin, probablement à une certaine hauteur; ainsi elle produirait un tout autre effet que maintenant, posée presque sur le sol.

On pourrait être tenté de voir dans cette tête une représentation du dieu gaulois, cornu, appelé Cernunnos; mais les cornes de ce dernier ont une forme toute différente.[1]) D'autre part, comme on a trouvé plusieurs médaillons de ce genre, ainsi qu'on le verra plus loin, il faudrait admettre que plusieurs divinités aient été adorées à la fois dans le même temple, ce qui ne parait guère possible. Enfin, ce médaillon était destiné à figurer à l'extérieur du temple, tout le travail en fait preuve. Or, ce n'est pas là la place de la divinité tutélaire du sanctuaire. Il semble donc qu'il ne faille lui attribuer qu'un rôle simplement décoratif.

Lors d'une récente visite à Avenches, le regretté Ad. Furtwängler, a reconnu dans cette tête le type du dieu fluvial Acheloüs; il y voit, en effet, une figure purement décorative, sans rapport avec la divinité à laquelle le temple pouvait être consacré.

Tout près de cet imposant morceau, on voit les restes d'un SECOND MÉDAILLON, de même genre et de mêmes dimensions: cadres d'oves et d'astragales, entourant une double couronne de rayons; seules, les pointes du rang inférieur sont visibles entre celles de la rangée de dessus.

Le Musée possède déjà trois têtes analogues, mais de dimensions et de pierres différentes: 1° Apollon nimbé, salle des marbres, 201; Bursian, p. 36; pl. X; Dunant, *Guide,* p. 16; pl. II, 1. — 2° Jupiter Ammon; Bursian, p. 40, pl. XIII; Dunant, p. 13; pl. II, 5. Hauteur: $0^m 45$. — 3° Dieu cornu et barbu (1er étage, n° 214, marbre blanc). Bursian, p. 36; pl. X, 2; Dunant, pl. 32; pl. II, 2. Hauteur; $0^m 26$.

Le cadre du Jupiter Ammon offre beaucoup de ressemblance avec ceux trouvés à la Grange du Dîme.

ANGLE DE FRISE (n° 4368 fig. 71). Longueur, face: $0^m 96$; petit côté: $0^m 51$). Comme c'est fréquemment le cas, l'architrave (hauteur: $0^m 33$) est taillé dans le même bloc que la frise (hauteur: $0^m 46$). Selon l'habitude aussi, l'architrave est divisé en trois parties inégales par deux cordons de perles. La frise, séparée de l'architrave par des rais de cœur et faisant sur celui-ci une légère saillie, est ornée de rinceaux et de feuilles tout à fait semblables à celles qui

[1]) S. Reinach, *Répertoire de la statuaire,* t II, p. 25.

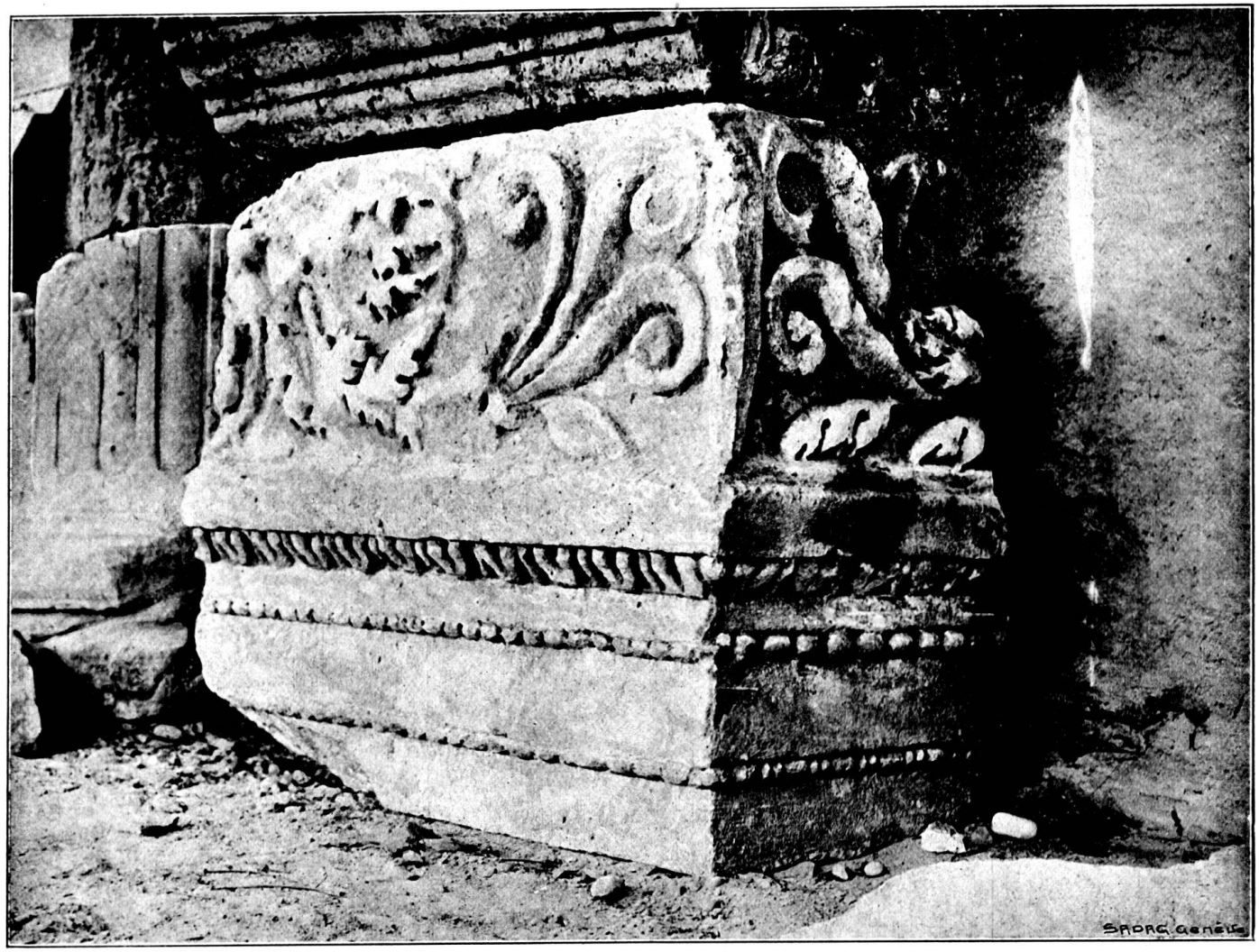

71. Architrave et frise du temple gallo-romain. — Hauteur de l'original: 0m 79; largeur: 0m 96.

garnissent les bords du grand médaillon décrit ci-dessus. Ces ornements végétaux sont d'un effet charmant; on se plaît à y retrouver une lointaine survivance de ces exquis rinceaux de la belle époque romaine, tels que ceux de *l'Ara Pacis* d'Auguste, qui ont inspiré, à travers tant de siècles, tant de décorateurs.

Découvertes au Musée.

La découverte de ces pièces d'architecture, tout particulièrement des fragments de corniches, devait avoir des conséquences inattendues.

Alors que ces blocs de calcaire étaient encore dans les tranchées, à moitié enfouis et recouverts de boue, je fus frappé, dès le premier coup d'œil, de leur ressemblance extraordinaire avec des morceaux conservés au Musée. Je veux parler des quatre fragments de corniche, dont l'un formant pièce d'angle (longs de $0^m 72$, $0^m 73$, $1^m 13$, $0^m 87$, ensemble $3^m 45$) qui se trouvent au rez-de-chaussée du Musée, paroi du côté de l'amphithéâtre, placés sur le sol, mais à rebours, le larmier tourné en haut et la cymaise en bas. Bursian, p. 30; pl. V, 2; Dunant, paroi B, p. 11; pl. II, 4; Martin, *Bulletin* P. A., n° IV, p. 8.) Ces imposants morceaux existent au Musée dès sa fondation (vers 1830) et figurent dans les inventaires avec la mention „provenance inconnue". Un examen attentif me prouva qu'il ne s'agit pas seulement de ressemblance, mais d'une parfaite identité. La pierre est le même calcaire jaunâtre du Jura; les dimensions, l'ornementation, absolument pareilles jusque dans les plus petits détails. Autrement dit, les corniches du Musée proviennent du bâtiment même que nos fouilles venaient de révéler (fig. 69).

Il est visible que les corniches du Musée, mises en lieu sûr depuis plus d'un siècle et demi, sont en meilleur état que celles qui viennent de sortir du sol. La feuille d'acanthe qui termine la face des modillons y est bien mieux conservée. On remarquera que dans un des soffites la rosace centrale n'est qu'amorcée par les trous faits à la vrille; le sculpteur a oublié de terminer son ornement. Heureux oubli, puisqu'il nous permet de toucher du doigt la manière de procéder de l'ouvrier d'Aventicum!

Mon attention étant mise en éveil, je trouvai sans trop de peine au Musée encore d'autres fragments dont l'origine est évidemment la même. D'abord, au-dessus de ces grandes corniches, un morceau qui paraît avoir fait partie de la *frise* (n° 173; hauteur: 58 cm, largeur: 60 cm), orné d'enroulements de feuilles et de fleurs. Puis, dans le tas de marbres qui occupe le centre de la même salle, deux fragments de *cadres circulaires* tout à fait pareils à celui qui entoure l'énorme tête sous le hangar; l'un, mesurant 42 cm, porte des oves et des astragales; la cassure suit la ligne circulaire. L'autre (n° 175, fig. 70; hauteur: 56 cm; largeur: 90 cm) formait l'angle d'un cadre de même genre, composé également d'oves et d'astragales, puis d'une couronne de feuilles (vigne? acanthe?). Dans les écoinçons on voit de grandes

feuilles stylisées. Il ne peut pas y avoir de doute: tous ces débris d'un seul et même édifice proviennent du temple de la Grange du Dîme.

Travaux bernois.

Mais comment ces morceaux sont-ils entrés au Musée? On peut répondre à cette question à coup sûr, je crois, en tout cas sans se lancer dans des hypothèses trop hasardées.

Le tracé actuel de la chaussée qui sort d'Avenches pour mener à Morat et de là à Berne ne date que du milieu du dix-huitième siècle. Jusqu'alors la grande route Payerne-Morat longeait, à plat, le pied SE de la colline et rejoignait le tracé actuel un peu au NE de la Grange du Dîme: „la ville était reliée à cette route par le chemin qui, de la porte de Berne, descendait en Saint-Etienne.“ [1]) En 1750 et 1751 LL. EE. firent construire un chemin direct de la porte de Berne à la Grange du Dîme. Pour cela on abattit ce qui subsistait encore de contreforts au S et au SE de l'amphithéâtre; puis, traversant le Rafour, le nouveau chemin arrivait à l'extrémité SE des terrains appelés Derrière la Tour; là, le sol était marécageux et il fallut fonder solidement la route. En creusant, les ouvriers rencontrèrent nécessairement les restes de l'édifice que nos fouilles ont retrouvé en 1905—1906; les murs de fondation ne les gênant nullement, ils se bornèrent à les recouvrir, mais mirent de côté les débris d'architecture: corniches, pierres sculptées, etc. Ces morceaux furent déposés on ne sait où et formèrent le premier noyau du Musée lors de sa fondation entre 1825 et 1830. Peut-être les papiers du premier conservateur, M. de Dompierre, donneraient-ils quelques renseignements quant à l'emplacement où il retrouva ces gros blocs, si curieusement sculptés et fouillés.

L'établissement de la route en 1751 avait nécessité des travaux considérables; il avait fallu démolir et creuser, combler et niveler; le sol de toute la région avait été bouleversé sur une vaste étendue. Ce n'est pas étonnant si à cette occasion bon nombre de restes antiques, hypocaustes, mosaïques, fragments d'architecture etc., furent mis au jour. Ce n'est pas étonnant non plus si les magistrats bernois s'occupèrent de ces découvertes. Dans son mémoire intitulé *Die alten Berner und die römischen Altertümer* [2]), qui est tout plein de faits fort intéressants, M. le professeur H. Dübi a raconté (p. 34 et suiv.; p. 37, les documents originaux) les délibérations que tint le Conseil pour assurer la conservation de ces objets, attendu que „diese découverte attention meritiere“ (textuel). Ce qui intéressait le plus LL. EE., bien plus que les pierres sculptées, c'est le „pavé à la mosaïque“ trouvé Derrière la Tour. Cette mosaïque,

[1]) Eug. Secretan, *Aventicum*, 2e éd., p. 49; Maxime Reymond, *Pages aventiciennes*, p. 33. Voir la gravure de Merian.

[2]) Bern, 1888. M. Dübi a continué ces études dans un second mémoire qui porte le titre *Studien zur Geschichte der römischen Altertümer in der Schweiz*. Bern, 1891.

dont le panneau central représentait Bacchus et Ariane, avait déjà été vu en 1708, mais elle ne fut complètement déblayée qu'en 1751 et dessinée par le géomètre Fornerod. D'après les Manuaux de la Chambre des Bannerets [1]), une commission, composée du „Heimlicher" Steiger, de Frédéric de Mülinen et du professeur Altmann, proposa l'achat du champ où se trouvait cette mosaïque; les Bannerets et le Welschseckelmeister appuyèrent cette proposition auprès du Conseil, en faisant remarquer que les décombres que renfermait tout le parchet pourraient servir à améliorer le sol marécageux d'une prairie appartenant au Château d'Avenches, et que les nombreux cailloux pourraient être utilement employés à empierrer le nouveau chemin, ce qui serait une sensible économie pour LL. EE. Les bannerets recommandaient en outre, comme „absolument nécessaire", la construction d'une maison pour abriter la mosaïque, pour y loger un gardien et pour y créer une „chambre à part" qui servirait à conserver les „curiosen pièces" qu'on pourrait encore trouver si LL. EE. se décidaient à continuer les fouilles, puisqu'on avait toutes les chances de trouver encore des „choses admirables". Malheureusement, pour motifs d'économie, le Conseil n'accepta pas dans son ensemble la sage proposition des Bannerets. Le champ fut bien acheté, un „engard" construit pour protéger la mosaïque, sous la surveillance de Schmid de Rossans; mais il n'y eut ni gardien, ni musée. Ritter, qui s'intéressait à ce projet, eut beaucoup de peine à se consoler de le voir tomber dans l'eau.[2]) Quant au „grand pavé", il fut peu à peu détruit par les visiteurs et les collectionneurs et achevé par la cavalerie française en 1798.[3])

Le temple.

Il est temps de revenir à notre édifice de la Grange du Dîme. La disposition qui comporte une *cella* de plan carré dans une enceinte également carrée est propre, avons-nous vu, aux temples gaulois de l'époque romaine.

Les temples construits sur ce plan sont loin d'être rares, mais ils n'ont pas encore fait l'objet d'une étude d'ensemble, quoique ayant attiré à plusieurs reprises l'attention des archéologues. Déjà M. de Caumont [4]) en signale un certain nombre, tout en faisant des réserves et en se demandant si ces édifices étaient réellement des temples. Le premier qui ait reconnu dans ce plan carré „la forme typique" pour certaines régions est Hettner, directeur du Musée de Trèves, dans une magistrale étude sur les temples des environs de cette ville.[5]) E. aus'm Weerth [6]) en a signalé plusieurs (au moins six) dans

[1]) Vennerkammer. — Archives de Lausanne.
[2]) Ritter, *Recueil d'antiquités*, p. 22.
[3]) Bursian, p. 23; Dübi, p. 29; E. Secretan, *Aventicum*, p. 109.
[4]) *Abécédaire d'archéologie*, 2e édition, Caen 1870; p. 241.
[5]) *Westdeutsche Zeitschrift*, 1892, XI, *Korr. Blatt* no 23.
[6]) *Bonner Jahrbücher* 57 (1876), p. 56 sqq.

l'Eifel, près de la route qui reliait Augusta Treverorum à la Colonia Agrippina. Le plus petit de tous est celui de Nietaltdorf, près Saarlouis.[1]) En France il y en a un peu partout. C'est M. Camille Jullian qui a eu le mérite, dans un article récent [2]), de reprendre l'idée de Hettner, après la mort de celui-ci, de la faire connaître en pays de langue française, et de l'étendre à l'ensemble des Gaules. Le plus celèbre de tous ces sanctuaires est celui qui couronne encore le sommet du Puy de Dôme, un des lieux les plus saints de la terre gauloise, consacré à Mercure Dumias. M. A. Næf a publié, il y a une douzaine d'années déjà, le résultat de ses fouilles près d'Harfleur, où il découvrit les restes d'un petit temple de forme pareille.[3]) Il cite comme comparaison un double temple, retrouvé à Champigny-lès-Langres [4]), de même plan, et dont les dimensions se rapprochent sensiblement de celui d'Avenches. Il y en a un, particulièrement curieux, à Halatte près Senlis.[5]) M. Léon de Vesly a exploré toute une série de ces *fana* dans la forêt de Rouvray (Seine-inférieure).[6]) Il y en a, nous écrit M. Camille Jullian, chez les Pictons, chez les Eduens, chez les Véliocasses; mais l'extrême difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, qu'il y a pour nous à Lausanne à se procurer les revues où ont été publiées ces découvertes, ne nous permet pas encore une étude d'ensemble de ces temples gallo-romains[7].) Notons cependant un temple pareil au Mont Beuvray près Autun, puis un autre près Rueyres (Fribourg) découvert par feu l'abbé Gremaud. Le temple presque entièrement détruit du Perruet, à Avenches, que nous avons mentionné p. 294, était aussi construit sur plan carré, d'après les notes prises par M. Rosset, dont l'exactitude nous est connue; mais il était de dimensions tout à fait insolites, l'édifice intérieur mesurant environ 30 à 31 m. Nous y reviendrons peut être une autre fois.

De la comparaison de ces divers sanctuaires, quoique la liste en soit bien incomplète, il ressort dores et déjà, nous semble-t il, un certain nombre de faits.

1. Ce plan comporte de nombreuses variantes quant aux dimensions et aux proportions entre les deux enceintes. Cependant les temples de petites dimensions sont de beaucoup les plus nombreux. Parfois l'enceinte extérieure fait défaut.

2. Les temples de dimensions relativement considérables devaient se composer de deux édifices distincts; d'abord la *cella*, périptère ou pseudo-périptère, ou simplement entourée de murs; puis l'enceinte, qui pouvait être

[1]) *Westdeutsche Zeitschrift* XXII, *Korr. Blatt* nº 84.

[2]) *Revue des Etudes anciennes,* Bordeaux 1906, livr. 4, p. 342.

[3]) *Société havraise d'études diverses,* Le Havre, 1894.

[4]) *Bulletin de la Soc. des antiquaires de France,* 1892, p. 216.

[5]) *Congrès archéol. de France à Beauvais* (1905), p. 362.

[6]) *Bulletin archéologique,* Paris 1902, 1903. — *Bulletin de la société libre d'émulation de la Seine inf.,* Rouen 1903.

[7]) Il nous sera permis de remercier ici M. le Dr Bernoulli, de Bâle, de l'obligeance avec laquelle il nous a facilité l'usage des richesses de la bibliothèque qu'il dirige.

une muraille ornée de colonnes engagées, ou formant portique avec une rangée intérieure de colonnes libres, ou simple colonnade.

3. Dans les petits temples la *cella* et l'enceinte (colonnade) extérieure devaient être sous le même toit. Parfois ces minuscules sanctuaires peuvent se comparer aux chapelles placées le long des routes et qui ne sont guère que des niches maçonnées destinées à abriter une image sacrée, à moins qu'elles ne soient précédées d'un porche qui invite le passant à quelques minutes de recueillement ou simplement de repos. Ainsi le „temple" (*sit venia verbo!*) de Mercure et Rosmerta, à Nietaltdorf, qui mesurait $2^m 20 \times 2^m 30$, en oeuvre $1^m \times 1^m 10$!

4. Souvent ces temples sont groupés par deux, parfois même par trois; souvent aussi ils sont flanqués d'autres édifices, magasins ou habitations des gardiens ou des prêtres; généralement on retrouve encore, à des distances variables, une muraille extérieure qui isolait tout le territoire sacré, parfois de vaste étendue.

5. Les divinités auxquelles sont consacrées ces temples gallo-romains varient infiniment. M. Léon de Vesly émet l'hypothèse que les *fana* de la forêt de Rouvray étaient tous dédiés à une sorte de Diane celtique, déesse des bois et de la chasse. Celui du Puy de Dôme était consacré à Mercure Dumias, celui de Nietaltdorf à Mercure et à sa *parèdre* Rosmerta; ceux de l'Eifel à Mercure, à Minerve, à Diane, à Apollon, au dieu *Caprio*, à la *Dea Calva*, peut-être aussi à Jupiter O. M. et à Junon Regina. On remarquera la prépondérance de Mercure.

6. L'orientation de ces temples n'est pas toujours la même.

Il serait bien désirable que ces temples gallo-romains fissent l'objet d'une étude complète et approfondie, car ils sont d'un grand intérêt archéologique, et pour l'étude de l'histoire des religions, et pour celle de l'architecture.

Examinons maintenant de plus près notre *sacellum* de la „Grange du Dime" et cherchons à nous représenter quel aspect il pouvait offrir. Et, tout d'abord, soulignons l'étrange hasard qui a voulu que le premier temple dûment relevé à Avenches ne soit qu'une humble chapelle celtique et non un sanctuaire pompeux, célébrant le triomphe des divinités conquérantes de la Rome éternelle (Planche XX)[1].

Les fondations des murs de la *cella,* qui forment un carré de 8×9 m. n'ont pas même un mètre d'épaisseur ($0^m 90$). Cette base étroite ne pouvait naturellement pas recevoir à la fois un mur et des colonnes dégagées, formant péristyle. On n'en a d'ailleurs pas constaté la moindre trace. En revanche, il s'est trouvé dans les fouilles bon nombre de colonnes engagées, ce qui permet d'admettre que le sanctuaire était *peut-être* ce que les architectes anciens appelaient un pseudopériptère. Attenant à l'angle SE on voit un gros massif de maçonnerie, faisant saillie, et que nous ne pouvons guère nous expliquer que comme fondation d'une sorte d'ante, à moins qu'il n'ait

[1]) Ce plan a été etabli dans le bureau de l'architecte M. Th. van Muyden, par son dessinateur, M. G. Trivelli, d'après les croquis de M. Rosset.

supporté une statue (?), un trépied ou quelque chose d'analogue. Le pendant, à l'angle SO, fait défaut. Serait-ce peut-être à cette „ante" qu'appartenait le pilastre d'angle, de forme bizarre, cannelé sur trois faces, que nous avons signalé sur la terrasse du Musée? C'est une simple question que nous hasardons, sans autrement insister.

Le traditionnalisme des architectes romains qui, sans toutefois s'en faire une norme absolument mathématique, ne changeaient pas volontiers les proportions admises pour les différentes parties d'un temple, nous permet de reconstituer à peu près les dimensions de notre *sacellum*.

La règle dans le style corinthien-romain était que l'entablement (architrave, frise, corniche) avait le quart de la hauteur totale de la colonne, y compris la base et le chapiteau Nous avons vu que les seules pièces complètes de notre édifice, par conséquent les seules que nous puissions prendre comme base de notre calcul, l'architrave ($0^m 33$), la frise ($0^m 46$), la corniche ($0^m 41$) mesurent ensemble $1^m 20$ de hauteur. Par conséquent les colonnes devaient avoir $4^m 80$, soit un diamètre inférieur d'environ $0^m 48$, ce qui correspond assez exactement aux fragments de colonnes engagées que nous avons retrouvés.

D'autre part nous savons que l'architrave mesurait en général 1,4 ou 1,5 fois le demi-diamètre inférieur.[1]) En multipliant 24 cm par 1,4 nous obtenons 33,6 cm; or notre architrave mesure 33 cm. La corniche[2]) comptait $1^2/_3$ à $2^1/_3$ demi-diamètres de colonne; en multipliant 24 cm par $1^2/_3$, nous obtenons 40 cm, et notre corniche, avons-nous vu, a 41 cm de hauteur. Ainsi nous pouvons affirmer la justesse approximative des chiffres que nous avons avancés.

Le fronton est la partie du temple romano-corinthien pour laquelle les proportions sont le moins rigoureusement établies. Entre des temples à l'aspect grêle, parce que le fronton est trop haut, et ceux qui ont l'air écrasé par leur tympan, nous avons de la marge. Si nous supposons que le nôtre avait une hauteur de $0^m 60$ à 1 m, nous restons, croyons-nous, dans de sages limites. Sans compter les marches qui *peut-être* précédaient le sanctuaire, celui-ci aurait donc eu une hauteur totale de $6^m 60$ à 7 m, ce qui s'accorde avec les côtés de 8 et de 9 mètres. Déjà les dimensions de l'acrotère, trouvé au début des fouilles, et mesurant à peine 1 m, nous avaient annoncé que nous étions en présence d'un petit *sacellum*, puisque, d'après Vitruve[3]), les acrotères d'angle doivent avoir la même hauteur que le maximum d'élévation du fronton. Les quatre angles devaient porter un acrotère pareil.

---

[1]) Vitruve *de architectura,* III, 5, 80. Durm, *Römische Architektur,* p. 397. Durm, l. l. p. 400.

[2]) Les soffites entre les modillons de notre temple sont larges d'environ $0^m 10$; ceux des corniches provenant des environs du Cigognier (sous le hangar et à côté de la marquise) mesurent $0^m 34$ à $0^m 35$. Cela suppose donc des temples 3 ou $3^1/_2$ fois plus grands que notre modeste chapelle.

[3]) *De architectura,* III, 4, 82.

On peut hésiter quant à la place à assigner, dans notre temple ainsi reconstitué, aux gros médaillons sculptés. On se souvient qu'il en reste les traces d'au moins trois. S'il n'y en avait eu que deux, nous pourrions supposer qu'ils servaient d'acrotères couronnant le faîte des frontons, d'autant plus que les anciens attribuaient à ces têtes des fonctions protectrices, des vertus d'amulette contre le mauvais œil et autres disgrâces. Il est plus probable que les acrotères de faîte étaient aussi en bronze doré, formant palme complète, et naturellement de dimensions plus considérables (d'1/8) que ceux des angles. Les médaillons peuvent avoir été encastrés, à une bonne hauteur, dans la muraille des deux côtés des portes, s'il y en avait une sur chacune des façades. Il peuvent aussi, et c'est ce qui nous paraît le plus probable, vu la place où fut trouvée la grosse tête d,Acheloüs, avoir servi d'acrotères ornant les angles de l'enceinte extérieure.

Quant aux tympans, ils étaient *peut-être* ornés de *groupes* de statues en pierre plus fine et plus claire que le reste de l'édifice, et c'est là qu'il faudrait placer les pauvres restes (torses et tête) que nous avons mentionnés p. 299. (Nos 4415 à 4417.)

L'entrée du sanctuaire doit avoir été du côté du midi; elle semble avoir été précédée d'un portique, — ou colonnade, — allant rejoindre l'enceinte extérieure. C'est ainsi que s'expliquerait la maçonnerie retrouvée sous la route et pénétrant sous la Grange du Dîme.

Le parvis, peu spacieux d'ailleurs, qui s'étendait entre l'enceinte extérieure et le temple proprement dit, servait à abriter les fidèles qui ne pouvaient pas pénétrer dans le sanctuaire. Il s'y trouvait probablement aussi des autels et des emplacements spéciaux destinés à recevoir les *ex-voto*. C'est ce qu'indiquent les analogies.

Dans les temples de Champigny-lès-Langres, l'enceinte extérieure formait colonnade. Il se peut qu'il en ait été de même à Avenches. Il se peut aussi qu'à cette sorte de portique aient appartenu les nombreux fragments de colonnes que possède le Musée depuis longtemps, de même calcaire que les trouvailles récentes, présentant le même type de cannelures, mais d'un calibre sensiblement plus fort, cadrant avec l'épaisseur des murs (1m20 et 2m10). Mais tout ceci est du domaine de l'hypothèse.

Tous les fragments d'architecture qui nous restent de ce temple prouvent, — et ceci n'est plus de l'hypothèse, — qu'il date d'une époque assez tardive. Que l'on compare nos corniches avec celles qui ont été sorties du sol près du Cigognier et l'on s'en convaincra aisément. Style, travail, tout fait croire que notre *sacellum* gallo-romain ne doit pas être antérieur au règne de Septime Sévère, soit au commencement du troisième siècle de notre ère, alors que les grands temples du Forum sont certainement encore du premier siècle.

Divinité du temple.

Il nous reste maintenant à examiner une dernière question: à quelle divinité ce *sacellum* a-t-il été consacré?

Mais là nous rentrons de nouveau dans le domaine des suppositions. M. Næf, archéologue cantonal, nous exprimait l'idée que ce serait peut-être le sanctuaire de la déesse Aventia. C'est en effet la première idée qui vient à l'esprit. Le culte de cette déesse est attesté par plusieurs inscriptions[1]) provenant d'Avenches, mais sans qu on sache exactement à quelle place elles ont été trouvées. Bon nombre de villes gauloises portaient le nom de leur divinité protectrice[2]), ainsi Nemausus (Nîmes), Divona (Cahors), Vesunna (Périgueux), et cette divinité était celle de la source principale qui alimentait la cité. La source sacrée qui portait le nom d'Aventia aurait-elle été celle qui, amenée du Bois de Châtel, est recueillie sous Donatyre, au Buderou, et dont l'eau passe en effet assez près de la Grange du Dîme? C'est possible, bien qu'on puisse objecter à cette hypothèse que la principale déesse locale aurait dû, dans ce cas, se contenter d'un bien modeste sanctuaire.

Du moment que le champ est ouvert aux conjectures, nous sera-t-il permis d'en émettre une autre?

A quelques pas de nos fouilles, sur la propriété de M. Delessert, on a trouvé le joli petit autel dont parle M. Wavre dans l'*Anzeiger*, 1906, p. 276, et dans le Bulletin IX Pro Aventico et qui porte l'inscription *Deo | Mercur | Cisso. L. C. | Patern | ex. voto.* Cissonius, dit-on généralement, est un surnom du Mercure gaulois. Il serait plus exact de dire que Cissonius est un de ces nombreux dieux gaulois qui, sous l'empire, ont été peu à peu assimilés à un dieu romain[3]). Serait-ce Mercurius Cissonius qui aurait été la divinité adorée dans notre temple? On objectera, non sans raison, que la place où fut trouvé l'autel n'est pas attenante au temple. A quoi nous répondrons en citant encore l'exemple du temple du Puy-de-Dôme qui montre, une fois de plus, qu'autour du sanctuaire principal se groupaient des sanctuaires secondaires, consacrés à la même divinité.

Le minuscule autel offert par Paternus au dieu Cissonius était entouré d'une quantité énorme de poteries, godets, petits flacons à deux anses, qui ont ceci de particulier que le goulot n'en est pas perforé et que par conséquent la fiole ne pouvait servir à rien du tout: vrais „objets votifs" et non

---

[1]) Mommsen, I. H. 154, 155, 156 = C. I. L. XIII. 5071 à 5074.

[2]) Camille Jullian, *Gallia,* p. 209.

[3]) Ch. Renel: *Les religions de la Gaule* (Paris, 1906), dit qu'une vingtaine „de petits dieux celtiques" ont été absorbés dans le culte de Mercure, mais il ne cite pas Cissonius G. Dottin, *Manuel de l'antiquité celtique* (Paris, 1906) énumère dix-neuf surnoms de Mercure, entre autres Cissonius; Holder, *Altceltischer Sprachschatz,* L I, c. 1033, le cite aussi, de même Roscher, Lexikon der Mythologie I, 1,900, de même Pauly-Wissowa; R. E., III, c. 2591 mais personne n'a encore expliqué le sens de ce *surnom.* Aurait-il quelque rapport avec le bouc, ou le bélier si souvent associé à Mercure? Aux celtisants de se prononcer. Le nom de Cissonius se rencontre assez fréquemment comme *gentilicium.* Comme *surnom* de Mercure, il s'est trouvé jusqu'ici exclusivement dans la Gaule orientale et en Germanie des deux côtés du Rhin. Aux inscriptions citées dans „l'*Anzeiger*" il faut ajouter celle C. I. L XIII. 3659 (Tréves) et celle de Miltenberg sur le Main, à moins qu'au lieu de CIsso NIO il ne faille lire CImbriANO Brambach n° 1739; Pauly-Wissowa l. c.

destinés à l'usage réel. C'est aussi un Paternus qui offre en *ex-voto* à Cisonius *(sic)* (on remarquera l'absence du nom de Mercure) l'autel trouvé à Ruppertsberg, dans le Palatinat, aujourd'hui au Musée de Spire, C. I. L. XIII, 2, 1, n° 6119. Or, il existe un fabricant de poteries du nom de Paternus, connu d'un bout des Gaules à l'autre; ses produits se rencontrent des Pyrénées aux bouches du Rhin; en Suisse on en a recueilli à l'Enge près Berne et à Augst (C. I. L. XIII,3, I, 10010, n° 1508; 10002, n° 394; 10006, n° 66) Le céramiste, reconnaissant envers le dieu du commerce qui aurait protégé sa fragile marchandise, serait-il le donateur de l'autel trouvé près du temple du dieu à Avenches, ainsi que de celui du Palatinat? Disons seulement que c'est possible, et rien de plus, et quittons définitivement ce domaine dangereux de l'hypothèse; il est trop voisin de celui de la fantaisie. Mais constatons combien les cultes gaulois avaient d'adhérents à Aventicum : la déesse Aventia, Cissonius, sans oublier les mystérieux Lugoves. L'édifice consacré à ces derniers devait être infiniment plus grand et plus brillant que notre modeste *sacellum;* le seul chapiteau subsistant l'atteste suffisamment.

Saint-Symphorien.

Nous revenons maintenant à notre point de départ. C'était, on s'en souvient, le désir de rechercher les traces de la chapelle de Saint-Symphorien, fondée par l'évêque Marius vers la fin du sixième siècle. Les fouilles ont-elles donné quelque résultat à ce sujet? Nous croyons pouvoir répondre affirmativement.

D'abord on a rencontré sur le côté N du mur d'enceinte une quantité considérable d'ossements humains, „les uns pêle-mêle comme dans un terrain déjà bouleversé, d'autres dans la position naturelle d'inhumation, mais entre les débris du mur romain démoli," ce qui prouve qu'ils ont été apportés là après la destruction du mur. Puis, de l'autre côté de la route, sur la propriété Ryser, on a constaté des sépultures, „même deux l'une au-dessus de l'autre, à 30 cm. d'intervalle." Ces faits importants ont été soigneusement consignés par notre surveillant, M. Rosset. Un sarcophage avait déjà été trouvé à cette place et transporté au Musée (fouilles de 1894 et 1900). Comme au moyen âge on ne créait de cimetières que dans le voisinage immédiat des lieux saints, la conclusion s'impose qu'il y avait là un sanctuaire, quand même on n'en voit plus rien. On sait que, longtemps encore après la victoire définitive du christianisme, en avait l'habitude de construire les églises et les chapelles sur les ruines des temples païens. A la place d'un *sacellum* consacré à une divinité gauloise, Marius aurait donc érigé une chapelle en l'honneur d'un martyr particulièrement révéré dans les Gaules et conduit au supplice dans cette ville d'Autun d'où lui-même était originaire.

Un tout petit détail nous confirme encore dans l'idée que, sur les ruines et avec les matériaux mêmes du temple païen, fut construit un nouveau sanctuaire.

Le fragment de frise que nous avons décrit (p. 301, fig. 71) offre à beaucoup de places des restes de badigeon de couleur bleue, et cela non seulement dans les fonds, mais aussi sur les parties saillantes des rinceaux. Une polychromie de ce genre serait déjà surprenante dans un édifice de l'époque romaine, où les effets de couleur étaient obtenus généralement par des marbres multicolores ; on a vu du reste que des débris de marbre et de porphyre rouge avaient été trouvés dans les fouilles. Surtout, on ne comprend pas pourquoi le décorateur romain aurait enfoui son travail si soigné sous une couche monotone de couleur, oblitérant ainsi les fins détails de sa sculpture. En revanche, ce badigeon uniforme s'explique si l'on admet que l'architecte de Marius a employé pour sa construction les débris du temple païen, en faisant disparaître tout ornement qui pouvait rappeler les anciennes croyances. Le badigeon moralisateur n'est pas, comme on l'entend si souvent dire chez nous, d'invention bernoise. L'Eglise triomphante et les musulmans l'ont pratiqué avec une égale ferveur, longtemps avant LL. EE. Les miettes de stuc bleu qui restent encore ne seraient pas à elles seules, cela va sans dire, une preuve de l'existence d'une chapelle, mais elles viennent corroborer les indications données par la découverte du sarcophage et des ossements.

Si maintenant on demande pourquoi il reste si peu et du *sacellum* gallo-romain et de la chapelle chrétienne, la réponse ne se fera pas attendre longtemps. D'abord, tout le monde le sait, nous nous trouvons à Avenches partout en présence d'une destruction effroyablement systématique. Puis il ne faut pas oublier qu'à deux pas de la Grange du Dime se trouve le Rafour, c'est-a-dire le four à chaux. C'était là l'antre du Moloch qui a, pendant des siècles, englouti toute pierre qu'il était possible d'*utiliser* une dernière fois.

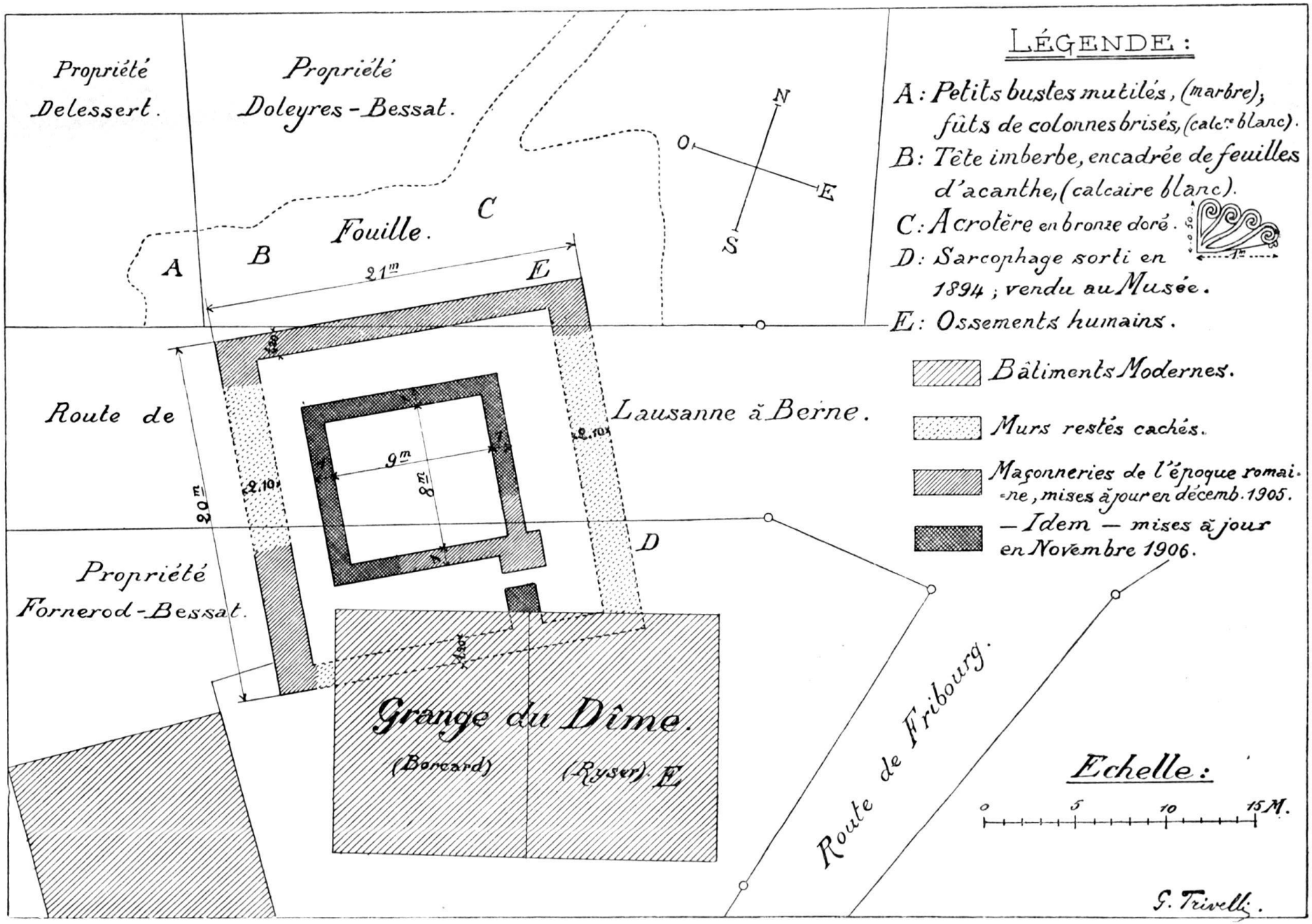

Indicateur d'antiquités suisses. 1907, No. 4. TEMPLE DE LA „GRANGE DU DÎME", AVENCHES. Planche XX.

RELIEF TROUVÉ DANS LES FOUILLES DE

Hauteur: 1m 14; larg

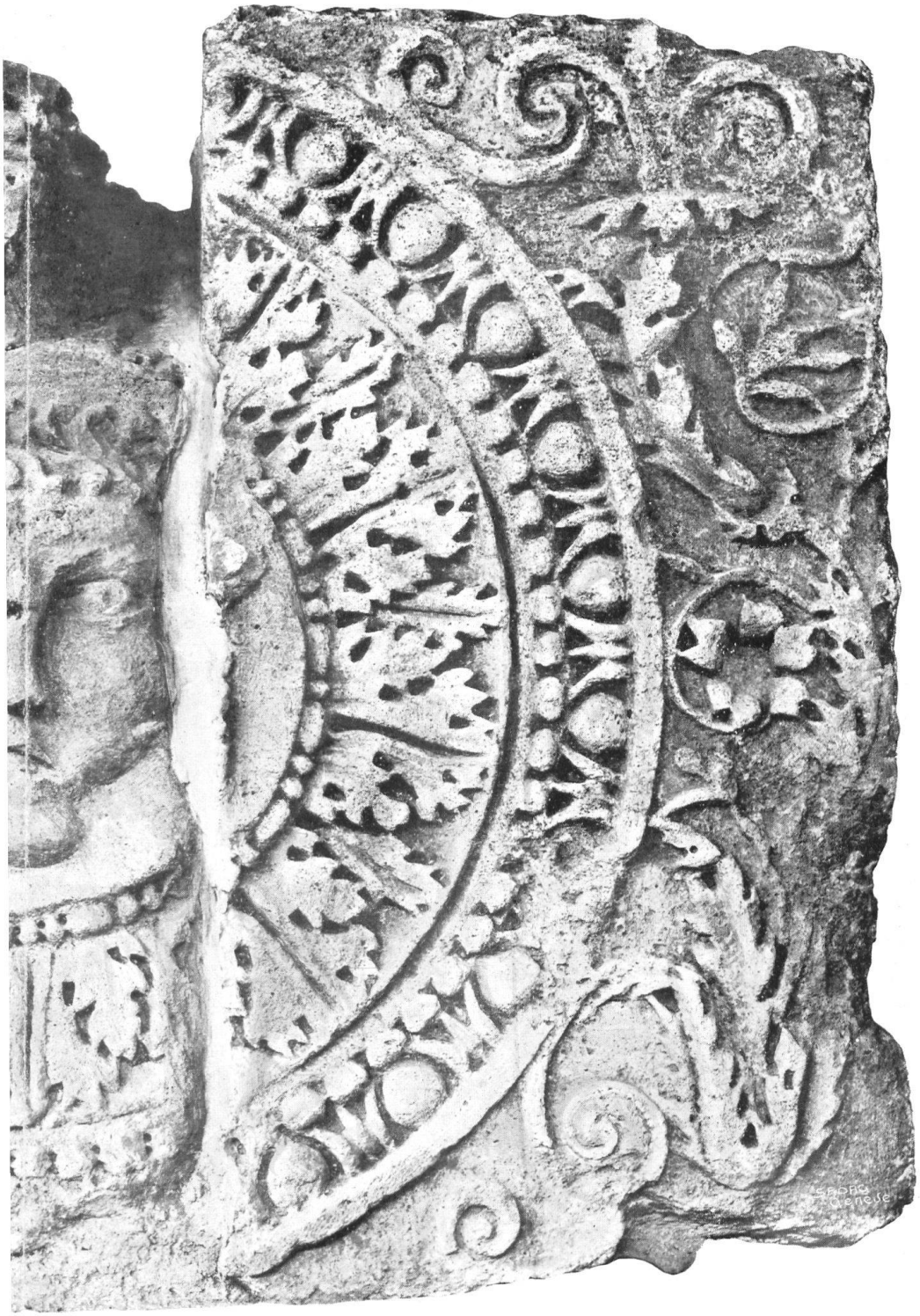

DE LA GRANGE DU DÎME, AVENCHES.

argeur: 1m 70.

Planche XXI.